

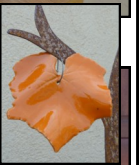


## QUANT L'ART ET LA NATURE NE FONT PLUS QU'UN...

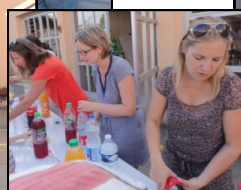
Des idées, quelques soupçons de réflexion, une bonne dose de travail en commun, la collaboration d'une artiste douée et passionnée, les conjoints des enseignantes qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour fixer les œuvres, sans oublier Jean-Claude toujours présent et efficace : il n'en fallut pas moins pour porter à son terme, la très belle œuvre d'art qui trône désormais devant notre école, aboutissement du projet d'école sur le thème de la Nature.



Avec la précieuse collaboration de Nathalie DEFERT de la Fabrique d'Art, en février 2017, débute la réalisation des sujets par les 3 classes.



Et quelques 6 mois plus tard, le mercredi 5 juillet, c'est avec ravissement que l'on pu découvrir les 4 arbres parés de leurs plus beaux atours en céramique. Chaque sujet confectionné par les enfants, a trouvé sa place sur les arbres en tôle rouillée représentant les 4 saisons. Dans le public chacun murmure son préféré. Et vous, quel est votre favori ?



Les enseignantes avaient pris soin de préparer le verre de l'amitié pour que cette belle journée se finisse en beauté avant que chacun ne parte se reposer en ce début d'été ensoleillé!!

# RPIC KIRRWILLER—BOSELSHAUSEN

## Quand nos élèves se distinguent !

### MARATHON DE L'ORTHOGRAPHE 2016 / 2017—classement BAS-RHIN

Le Marathon de l'orthographe est un défi orthographique qui demande un travail régulier et continu sur l'année, ponctué de trois courses destinées à renforcer les pratiques d'enseignement et à réconcilier les élèves avec l'orthographe. 3 épreuves ont ainsi été organisées auxquelles nos élèves ont participé et tiré leur épingle du jeu, haut la main, si on en juge les résultats : 1 première place et médaille d'OR pour les CE1 et idem pour les CE2 et une 3ème place ex aequo pour les CP.

De quoi être fiers de nos jeunes élèves et de leurs enseignants, à l'heure des SMS et mails illisibles et imbuables et des fautes à répétition dans bien des publications !

#### PALMARES NIVEAU 1 – CP

		Ecole	Enseignant(e)	Classe	Score	Circo.
OR	1	E.E.PU Ets Intc Westhoffen	Massardier Sandryne	CP	511	Saverne
ARGENT	2	E.E.PU Ets Intc Mommenheim	Henry Catherine	CP	501	Haguenau Sud
BRONZE	3	Froeschwiller	Renaud Annick	CP	493	Haguenau Nord
BRONZE	4	E.E.PU Ets Cath Kindwiller	Flammand Melusine	CP CE1	484	Haguenau Sud
BRONZE	5	E.E.PU Ets Intc Kirrwiller Bosselshausen	Metzger Nathalie	cp ce1 ce2	483	Saverne
BRONZE	5	E.E.PU Josue Hoffet Oberhausbergen	Fourmaux Catherine	cp	483	Strasbourg 5
BRONZE	5	E.M.PU Duntzenheim	Vizcaino Johanne	CP	483	Saverne

■ Nombre total de classes au niveau 1: 86

#### PALMARES NIVEAU 2 – CE1

		Ecole	Enseignant(e)	Classe	Circo.	Score
OR	1	E.E.PU Ets Intc Kirrwiller Bosselshausen	Metzger Nathalie	cp ce1 ce2	Saver	523
ARGENT	2	E.E.PU Ets Cath Saessolsheim	Ludwig Isabelle	CE1CE2	Saver	521
BRONZE	3	E.E.PU Ets Cath Kindwiller	Flammand Melusine	cp ce1	HagS	506
BRONZE	4	E.E.PU Ets Intc Wintzenbach	Ball-Fischer Stephanie	CE1	Wis	505
BRONZE	5	E.E.PU Dannenberger Souffelweyersheim	Boyer-Knaub Emmanuelle	CE1 et CE2 bil	Stras8	504
PROGRES	6	E.E.PU Ets Cath Schaffhouse Pres Seltz	Rieger Sandrine	CP-CE1	Wis	501

Nombre total de classes au niveau 2: 124

#### PALMARES NIVEAU 3 – CE2 – 6° et 5° Segpa

		Ecole	Enseignant(e)	Classe	Circo.	Score
OR	1	E.E.PU Ets Intc Kirrwiller Bosselshausen	Metzger Nathalie	cp ce1 ce2	Saver	496
ARGENT	2	E.E.PU Ets Intc Allenwiller	Escourbanles Sophie	CE1 CE2	Saver	492
BRONZE	3	E.E.PU Ecole Intercommunale Beinheim	Crouzet Nathalie	CE2CM1	Wis	491
BRONZE	4	E.E.PU Centra Lingolsheim	Landreau Catherine	CE2	Stras4	488
BRONZE	5	E.E.PU Ets Intc Mommenheim	Bauer Christine	CE1 CE2	HagS	483

Nombre total de classes au niveau 3: 154

#### PRINTEMPS de l'ECRITURE 2016 / 2017

noter également la très belle 6ème place au classement des CM1-CM2 au Printemps de l'Écriture 2017 pour leur œuvre commune : « L'Homme à l'Oreille Verte ».



Dans une boutique de fleurs à Artzsbourg, un fleuriste se souvient... et raconte chaque jour comment son oreille est devenue verte. Mais ce n'est jamais la même histoire ! À l'écouter, il a eu mille vies et a inventé mille mensonges pour expliquer sa différence...

Qu'est-ce qui va éclairer sa vie? Ouvrez... lisez... découvrez...



L'homme à l'oreille verte  
Printemps de l'écriture 2017

# ACTIVITES PERIEDUCATIVES

De l'action, de l'amusement, des découvertes...

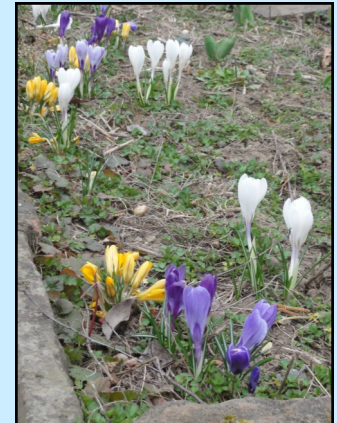
## Activité JARDINAGE

En cette deuxième année, l'effectif du groupe de l'activité « jardinage » est toujours aussi important, ce qui démontre bien que Maryline et Nathalie, les fidèles encadrantes, ont su fédérer leur public!

Au programme de ces derniers mois : jeux de société sur le thème du jardinage avec quelques mises en situation en dialecte, préparation, plantations et entretien dans le potager et pour couronner le tout, une participation au concours d'épouvantail organisé par le centre culturel de Bouxwiller, auquel notre groupe a décroché une très belle 3ème place et un bon d'achat pour compléter la bibliothèque scolaire.



Le potager patiemment désherbé et préparé par Maryline est prêt à accueillir nos jardiniers amateurs...



La préparation des Épouvantails et le résultat !!!



## Activité RECRE'ACTION

Encadrée par Annabelle, qui a dû composer avec une météo pour le moins capricieuse la majorité des vendredis après-midis de mai et de juin, l'activité récréation a permis de varier les plaisirs tout au long des 8 séances.

Au programme, sorties nature, compétitions avec épreuves en tous genres, jeux de société, bricolages faits avec Amour à l'occasion de la fête des mères, sans oublier THE BOUM déguisée avec une super crêpes partie pour le goûter.

**On comprend mieux pourquoi l'activité fait le plein pour l'année 2017-2018!!!**



SDEA ALSACE MOSELLE  
 ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE  
 SCHILTIGHEIM - BP 10020  
 67013 STRASBOURG CEDEX

## EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE

### SDEA - PERIMETRE DE HOCHFELDEN

Prélèvement et mesures de terrain du 09/08/2017 à 11h20 réalisé pour l'ARS Alsace par le Centre d'analyses et de recherches  
 Nom et type d'installation : SDEA - SECTEUR DE HOCHFELDEN - MOMMENHEIM (UNITE DE DISTRIBUTION)  
 Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE  
 Nom et localisation du point de surveillance : RESERVOIR DE KIRRWILLER - KIRRWILLER (RESERVOIR)

Robinet  
 Code point de surveillance : 0000003138  
 Type d'analyse : D1  
 Numéro de prélèvement : 06700161840  
 Référence laboratoire : CAM1708-3501

**Conclusion sanitaire**  
 Eau destinée à la consommation humaine répondant aux limites et aux références de qualité réglementaires pour les paramètres analysés.

Strasbourg, le 16 août 2017  
 Pour le Directeur Général,  
 L'ingénieur d'études sanitaires



Hervé CHRETIEN

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

PLV n° 06700161840

### Mesures de terrain

#### CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Température de l'air	18	°C				
Température de l'eau	17,3	°C				25

#### EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
pH	7,2	unité pH			6,5	9,0

#### RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTATION

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Chlore libre	<0,02	mg/LCl2				
Chlore total	0,04	mg/LCl2				

PLV n° 06700161840

### Analyse laboratoire

#### CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Aspect (qualitatif)	0	qualit.				
Coloration après filtration simple	<2,5	mg/L Pt				15,0
Odeur (qualitatif)	0	qualit.				
Saveur (qualitatif)	0	qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU				2,0

#### FER ET MANGANESE

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Fer total	1,6	µg/l				200

#### MINERALISATION

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Conductivité à 25°C	900	µS/cm			200	1100

#### PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Ammonium (en NH4)	0,02	mg/L				0,1

#### PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/100mL				0
Bact. et spores sulfite-rédu./100ml	<1	n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/100mL			0	
Escherichia coli /100ml -MF	<1	n/100mL			0	

# INFORMATIONS ESPACES VERTS

## RAPPEL - TONTE DES PELOUSES :

En règle générale, l'utilisation des tondeuses à gazon (ou autres appareils de débroussaillage et bricolage) est tolérée de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00 les jours ouvrés, et de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés. Merci de veiller à respecter ces horaires pour la tranquillité de tous.

## LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !



ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies**, le brûlage à l'air libre émet de nombreux **polluants**\* en quantités importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) notamment.



La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

En outre, la **toxicité** des substances émises peut être **accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

\*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

**Attention :**  
EN CAS DE  
NON-RESPECT  
DU RSD, UNE  
**contravention**  
DE 450 €  
PEUT ÊTRE APPLIQUÉE  
POUR UN PARTICULIER

article 131-13  
du nouveau code pénal

## Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :



### LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**, renseignez-vous !



### LE BROYAGE ET LE PAILLAGE

petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce **la tonte mulching**, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.



### LA DÉCHÈTERIE

vous pouvez également y déposer vos déchets verts ils y seront valorisés.

**250 déchèteries** couvrent la région Centre soit **99,5 % de la population**.

(source enquête collecte ADEME 2011)

Particuliers, collectivités,  
entreprises sont concernés.

### Déchets visés :

tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins... en mélange ou pas avec d'autres déchets.

L'entretien du jardin pour un particulier génère des **déchets verts** que l'on estime en moyenne en France à **160 kilos** par personne et par an. Pour s'en débarrasser, **9 %** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'**un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.

(source ADEME)

**Attention** les incinérateurs de jardin ne sont pas une solution et polluent également

En région Centre retrouvez plus d'informations et d'outils pédagogiques sur : [www.centre.ademe.fr](http://www.centre.ademe.fr)



## NOUVEAU SERVICE POUR LES USAGERS DES DECHETERIES !!!

Permanences de broyage des déchets verts aux déchèteries d'INGWILLER et de Marmoutier.

Amenez vos branchages, repartez avec votre paillage !

# BROYAGE DECHETS VERTS

Le Smictom de la région de Saverne met en place une permanence pour permettre aux habitants de faire broyer leurs déchets verts gratuitement le premier mercredi de chaque mois de 14h00 à 18h00, de juillet à novembre, au sein des déchèteries d'Ingwiller et de Marmoutier.

Les branches doivent être disposées en tas, empilées les unes sur les autres dans le même sens. Du broyat sera également laissé à la disposition des usagers jusqu'à épuisement du stock.

Pour plus d'informations, merci de nous contacter au 03 88 02 21 81 ou à l'adresse [c.vetter@smictomdesaverne.fr](mailto:c.vetter@smictomdesaverne.fr)

# Du côté des Séniors Quelques informations de la CARSAT



## TOUT SAVOIR SUR L'ALLOCATION DE SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES (ASPAs)

L'ALLOCATION DE SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES (ASPAs) GARANTIT AUX RETRAITÉS UN MONTANT MINIMUM DE RETRAITE. ELLE PEUT ÊTRE ATTRIBUÉE AUX PERSONNES QUI PERÇOIVENT UNE RETRAITE PERSONNELLE OU UNE PENSION DE RÉVERSION DU RÉGIME GÉNÉRAL.

**IMPORTANT**  
DES CONTRÔLES ONT LIEU CHAQUE ANNÉE. LE BÉNÉFICIAIRE DOIT DÉCLARER À SA CARSAT TOUT CHANGEMENT DE RESSOURCES, DE SITUATION FAMILIALE OU D'ADRESSE. L'ALLOCATION EST RÉVISÉE EN FONCTION DE CES FACTEURS. EN CAS DE NON RÉPONSE OU DE FAUSSE DÉCLARATION, L'ALLOCATION PEUT ÊTRE SUSPENDUE OU SUPPRIMÉE.

### Les conditions

La personne qui demande une ASPA doit être âgée d'au moins 65 ans. Dès 62 ans, une personne peut également bénéficier de l'ASPAs si elle est reconnue inapte au travail ou si elle est atteinte d'une incapacité permanente d'au moins 50%. Afin de calculer l'ASPAs, toutes les retraites de base et complémentaires, françaises et étrangères, dont les droits sont ouverts et doivent avoir été attribués. De plus, l'ensemble des ressources de l'assuré ne doit pas dépasser un certain plafond.

Pour que l'Allocation soit maintenue, il faut résider en France plus de 6 mois (ou 180 jours) au cours de l'année civile de versement de l'allocation. Un ressortissant d'un pays étranger (hors zone des règlements européens) devra en outre être détenteur d'un permis de séjour depuis plus de 10 ans. Cette condition n'est pas demandée si la personne est apatride, réfugiée, bénéficiaire d'une protection subsidiaire ou ancien combattant pour la France.

### Le montant

Le montant de l'allocation varie en fonction des ressources personnelles ou en fonction des ressources du foyer si la personne vit en couple. Les plafonds de ressources (personne seule ou en couple) et le montant de l'ASPAs sont revalorisés au 1<sup>er</sup> avril de chaque année.

A noter aussi que l'ASPAs est considérée comme une avance d'argent de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail. La Caisse pourra donc récupérer les sommes versées au titre de l'ASPAs après le décès du titulaire (sur la part de la succession qui dépasse 39.000 euros et dans une certaine limite ; ce seuil est différent pour les Départements d'outre-mer).

### Demander l'ASPAs

Avant de débiter les démarches pour obtenir l'ASPAs, une simulation de droits peut être effectuée sur le site [WWW.MES-AIDES.GOUV.FR](http://WWW.MES-AIDES.GOUV.FR). Le formulaire de demande peut être téléchargé sur le site [WWW.LASSURANCERETAITE.FR](http://WWW.LASSURANCERETAITE.FR). En cas de difficultés pour effectuer les démarches, un conseiller peut venir en aide aux assurés : téléphonez au 3960.

## BON A SAVOIR

Lorsqu'un assuré décide de déménager à l'étranger, il n'a plus droit à l'ASPAs. Toutefois, s'il vit seul en résidence sociale ou en foyer de travailleurs et qu'il effectue de longs séjours dans son pays d'origine, il peut dans certains cas bénéficier d'une aide à la réinsertion familiale et sociale (ARFS). Pour en savoir plus : se renseigner auprès de la Caisse de Dépôts et de Consignations sur [WWW.FGARFS.FR](http://WWW.FGARFS.FR)



Les publications  
et les sites internet  
« Vieillir en bonne santé »



## DIABÈTE

# PRÉSERVEZ VOTRE SANTÉ GRÂCE À UN SUIVI RÉGULIER

Le diabète touche actuellement près de 240.000 personnes dans la région Grand Est. Il demeure un enjeu de santé publique majeur en raison des nombreuses complications médicales qu'il induit et qui peuvent atteindre différentes parties du corps.

Pour retarder, voire éviter ces complications, une attention particulière de votre part est requise dès le stade de diagnostic de la maladie. Dans cette perspective, un suivi régulier et adapté doit être mis en œuvre, en concertation avec votre médecin traitant.

Réalisés une fois par an en règle générale, les examens associés permettent de détecter d'éventuelles anomalies et d'assurer leur prise en charge précoce, pour en limiter les évolutions néfastes.

La répétition de ces examens participe au maintien d'une qualité de vie optimale et vous aide à mieux gérer votre diabète. Sans cette régularité, vous vous exposez à des dangers pour votre santé.

L'ensemble de ces recommandations sont reprises dans un petit livret explicatif, disponible sur le site [WWW.AMELI-SOPHIA.FR/DIABETE/](http://WWW.AMELI-SOPHIA.FR/DIABETE/)

Le programme sophia, développé par l'Assurance maladie, accompagne et conseille les personnes diabétiques au quotidien, pour les aider à mieux vivre avec leur maladie et à en limiter les complications

## Sites Internet

Nouveau

[www.pourbienvieillir.fr](http://www.pourbienvieillir.fr)

Élaboré en commun avec les caisses de retraite et Santé publique France, le portail [www.pourbienvieillir.fr](http://www.pourbienvieillir.fr) s'adresse aux seniors et personnes âgées ainsi qu'aux professionnels. Dans l'espace grand public sont réunis tous les conseils pour un vieillissement en santé : témoignages de seniors et personnes âgées, mots de scientifiques, vidéos, quiz, carte interactive pour participer à des ateliers de prévention des caisses de retraite. Bien vieillir dans sa tête, dans son corps et avec les autres sont les thématiques abordées pour avancer en âge sereinement, sans oublier le Bien vieillir chez soi et avec sa caisse de retraite. Les brochures *Vieillir... et alors?* et *Bien vivre son âge* sont en accès libre dans la médiathèque.

Les professionnels trouveront à travers trois rubriques des informations sur les thématiques de prévention santé des aînés, des outils pour leurs actions Bien vieillir et des formations professionnelles en promotion de la santé. L'espace Professionnels réunit des outils de veille thématique, présente des banques de données relatives aux actions Bien vieillir, fournit des méthodes d'évaluation et propose des liens utiles pour aller plus loin. La médiathèque permet de télécharger des guides d'aide à l'action, de visionner des vidéos dont certaines analysent le vieillissement en santé, d'autres serviront d'outils d'animation pour les actions Bien vieillir.

[www.mangerbouger.fr](http://www.mangerbouger.fr)

Le site [www.mangerbouger.fr](http://www.mangerbouger.fr), géré par Santé publique France, livre entre autres des conseils aux personnes âgées de 50 ans et plus pour adopter une alimentation équilibrée et pratiquer une activité physique quotidienne. Les professionnels y trouveront des informations pour agir auprès des personnes âgées en matière d'alimentation et d'activité physique, mais aussi pour accompagner la personne âgée fragilisée et repérer la dénutrition.

[www.preventionmaison.fr](http://www.preventionmaison.fr)

Dans une rubrique dédiée aux seniors, sont réunis tous les conseils pour prévenir les accidents domestiques liés aux obstacles au sol, au revêtement, à l'éclairage, sans oublier les explications pour sécuriser les déplacements et les astuces pour se relever après une chute.

[inpes.santepubliquefrance.fr](http://inpes.santepubliquefrance.fr)

Le site [inpes.santepubliquefrance.fr](http://inpes.santepubliquefrance.fr) détaille les actions menées depuis 2002 par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé qui a fusionné en mai 2016 avec l'InVS et l'Eprus pour former Santé publique France. La rubrique « Vieillir en bonne santé » présente le programme à destination des personnes âgées et des professionnels en contact avec les aînés. Le programme a pour objectif de faciliter l'acquisition de comportements protecteurs pour prévenir la perte d'autonomie. Il s'attache également à renforcer les compétences des professionnels médico-sociaux ainsi que celles de l'entourage familial des personnes âgées par des publications, enquêtes et partenariats stratégiques. Toutes les publications relatives à l'avancée en âge, qu'elles soient professionnelles ou grand public, sont gratuites et disponibles en téléchargement et à la commande.



## Les examens de suivi recommandés

Le diabète est le plus souvent une maladie silencieuse. Même si l'on ne ressent rien, il peut être à l'origine de complications. Des examens de suivi réguliers sont donc nécessaires.

**MESURE DU POIDS ET DE L'INDICE DE MASSE CORPORELLE\***

Pour détecter une éventuelle surcharge pondérale (qui peut être source de complications) et adapter son alimentation en conséquence.

\* Indice de masse corporelle = poids (kg) / taille (m)<sup>2</sup>. Pour un adulte, il y a surcharge pondérale lorsque l'IMC > 25.

**MESURE DE LA TENSION ARTÉRIELLE**

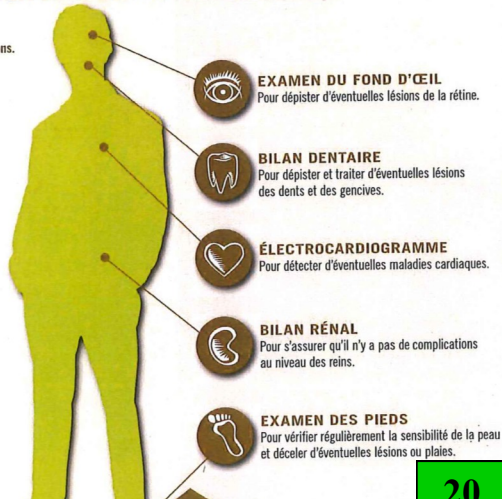
Pour contrôler le niveau de la pression artérielle.

**DOSAGE DE L'HÉMOGLOBINE GLYQUÉE (HBA1C)**

Pour estimer le taux moyen de sucre (glucose) dans le sang et ajuster au mieux le traitement.

**BILAN LIPIDIQUE**

Pour mesurer la concentration dans le sang des graisses (cholestérol, triglycérides) qui participent à la survenue de complications cardiovasculaires.



# Partage des informations médicales facilité

## Pensez au Dossier Médical Partagé (DMP)



**PLUS D'INFOS :**  
[WWW.MON-DMP.FR](http://WWW.MON-DMP.FR)

### LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ

## ENTREZ DANS UNE NOUVELLE ÈRE, ACTIVEZ VOTRE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ

VOUS CONSULTEZ VOS COMPTES BANCAIRES EN LIGNE ? VOUS DÉCLAREZ VOS REVENUS SUR INTERNET ? VOUS ALLEZ AIMER LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ.

Le Dossier médical partagé (DMP) est maintenant opérationnel dans le Bas-Rhin. En effet, la CPAM du Bas-Rhin fait partie des neuf caisses qui expérimentent en avant-première le Dossier Médical Partagé. Plusieurs établissements de santé l'utilisent déjà et son déploiement auprès des médecins libéraux se fait progressivement. A ce jour, 64.000 dossiers ont été activés.

**Avec le Dossier Médical Partagé, facilitez votre suivi médical.**

- Conservez précieusement vos données de santé en ligne : traitements, résultats d'examen, compte-rendu de consultation...
- Simplifiez la transmission de vos antécédents médicaux lors de vos consultations.
- Partagez-les avec votre médecin traitant et les professionnels de santé qui vous prennent en charge.

**En pratique**

- Je crée mon Dossier Médical Partagé
- Les professionnels alimentent mon Dossier Médical Partagé
- Je peux consulter mes données de santé à tout moment
- Je peux voir chaque action effectuée sur mon Dossier Médical Partagé

Le Dossier Médical Partagé est un service hautement sécurisé. Seul votre médecin traitant, les professionnels de santé autorisés et vous-même pouvez le consulter.

### Un précieux allié, notamment en cas d'urgence

Gratuit, confidentiel et sécurisé, le Dossier Médical Partagé (DMP) permet de conserver et de partager avec votre médecin traitant et les professionnels de santé qui vous soignent, même à l'hôpital, les informations de santé utiles à votre prise en charge, comme :

- vos pathologies et allergies,
- vos antécédents (maladies, opérations...),
- les médicaments que vous prenez,
- les comptes rendus d'hospitalisation et de consultation,
- vos résultats d'examen (radiographies, analyses biologiques...),
- et toute autre information utile, comme les coordonnées des proches à prévenir en cas d'urgence, etc.

### C'est vous qui gardez le contrôle du DMP

Véritable carnet de santé numérique, vous pouvez le consulter à tout moment, et vous pouvez y ajouter ou masquer certaines informations. Son accès est hautement sécurisé : à part vous, seuls les professionnels de santé que vous autorisez (par exemple : votre médecin traitant, votre infirmier, le pharmacien...) peuvent le consulter.

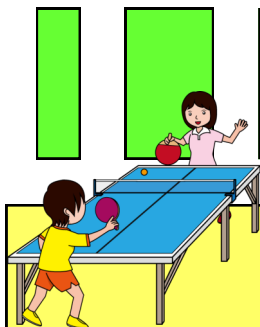
### Le DMP, comment l'activer ?

Si vous êtes affilié(e) à la CPAM du Bas-Rhin, munissez-vous de votre carte Vitale et connectez-vous sur [WWW.MON-DMP.FR](http://WWW.MON-DMP.FR) afin de créer votre DMP de façon autonome.

Si vous n'êtes pas affilié(e) à la CPAM du Bas-Rhin ou si vous souhaitez vous faire accompagner pour activer votre DMP, prenez rendez-vous dans un des points d'accueil de votre caisse primaire en appelant le 3646 (service 0,06 euros/min + prix appel).



## INFORMATIONS DIVERSES VIE LOCALE



### TENNIS DE TABLE MJC DE KIRRWILLER

Reprise des entrainements à partir du 4 septembre 2017.

**JEUNES** : le lundi de 18h à 20 h

**DEBUTANTS** : le mardi de 18h à 19h30 (jeunes à partir de 7 ans)

**TENNIS DE TABLE LOISIRS** : le lundi de 20h à 22h

**Renseignements** : sur place ou en téléphonant au 03.88.70.79.49

**Prochaine soirée moules frites** organisée par la MJC : Samedi 25 novembre 2017



#### A noter dans vos agendas

**Dimanche 1er octobre 2017**  
Fête de  
la Paroisse Protestante

**Dimanche 12 novembre 2017**  
Fête de  
la Paroisse Catholique

Salle des fêtes  
Rue de Modern

**SOIREE TARTES FLAMBEES**  
ORGANISEE PAR  
L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS  
DE KIRRWILLER  
**LE SAMEDI 7 OCTOBRE 2017**  
A PARTIR DE 18H30  
A LA SALLE DES FETES

**NOUVEAUTÉ LITTÉRAIRE**

**CLAUDIE PONSICH**

vous présente son nouvel ouvrage

**CLÉOPÂTRE SÉLÉNÉ**  
REINE DE MAURÉTANIE

**OÙ LE TROUVER ?**

En librairie  
ou sur les sites de ventes

mac, chaPitre, amazon.fr, DECITRE, espace culturel E.Laclaire, Cultura, l'esprit jubile, Animateur

Laissez vous séduire par le nouveau roman de **Claudie PONSICH**, habitante de Kirrwiller, sur les traces de Cléopâtre Séléne, reine de Mauritanie.

**Kirrwiller**

**Bourse aux vêtements  
enfants (0-16 ans),  
jouets et  
matériels de puériculture**

Buvette & pâtisseries  
sur place

organisée par l'Association des  
Parents d'élèves de Kirrwiller Bosselshausen

**Le DIMANCHE 22 octobre 2017**  
De 9h à 16h à la salle des fêtes

Prix de la table : 10€  
Renseignements/inscriptions: bourse.apekirrboss@gmail.com  
www.apekirrboss.fr

**L'APE**  
Vous accueillera  
également

**Le lundi matin**  
4 septembre 2017,  
À partir de 8h15

Pour un moment  
de convivialité  
à l'occasion  
de la rentrée

Et partager les  
traditionnels  
cafés et gâteaux  
Qu'ils vous auront  
concoctés.

# INFORMATIONS DIVERSES

## Début des cours : Lundi 25 septembre 2017

(sauf cours de danse et de peinture sur porcelaine)

voir tableaux des matières

UNIVERSITÉ  
POPULAIRE  
EUROPÉENNE  
Centre Haguenau



### programme 2017 // 2018

apprendre  
échanger  
se former  
se cultiver  
se divertir  
pratiquer



contact : 03 88 93 36 99 — 06 21 76 89 84  
upehaguenau@hotmail.com  
upehaguenau@populaire-europeenne.com (centre Haguenau)  
https://www.facebook.com/UPE.HAGUENAU

## Renseignements pratiques

Inscriptions à partir du 10 juin 2017

### Modalités d'inscription

- à la Permanence de l'UPE (Bureau 112) située à l'Espace Associations, - 6 place Robert Schuman, lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30, jeudi de 9h00 à 12h00.
- à l'Accueil de l'Espace Associations, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (enveloppe fermée à glisser dans la boîte aux lettres de l'Université Populaire Européenne de HAGUENAU)
- par courrier à l'adresse : UPE-antenne de Haguenau – 6 place Robert Schuman – 67500 HAGUENAU
- ou par internet sur le site de l'UPE en sélectionnant le centre de HAGUENAU [www.u-populaire-europeenne.com](http://www.u-populaire-europeenne.com)
  - vous pouvez réserver votre activité sur ce site
  - votre inscription sera validée à réception de votre règlement
  - une attestation d'inscription sera envoyée par mail dès réception de votre paiement

Les inscriptions ne sont définitives qu'à réception du règlement

### Frais d'inscription

Le paiement par chèque est la règle. Il est exigible au moment de l'inscription.

- Exceptionnellement un paiement comptant en espèces pourra être accepté.
- Le paiement par carte est exclu.
- La cotisation est de 40 €. Elle est annuelle, personnelle, obligatoire et non remboursable.
- Un cours coûte 110 € sauf les cours d'informatique qui coûtent 160€
- Le tarif est majoré de 50 € si votre entreprise prend en charge votre formation.

### Renseignements

- Ouverture du bureau au public**
  - lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30, jeudi de 9h à 12h
- Fermeture du bureau au public**
  - durant la période estivale : du 15 juillet au 25 août 2017
  - durant les congés scolaires : Toussaint - Noël - Hiver - Printemps
- Vous pouvez également nous joindre au 03 88 93 36 99 ou 06.21.76.29.24 durant les heures de permanence
- ou par mail : [upehaguenau@hotmail.fr](mailto:upehaguenau@hotmail.fr)
- N'hésitez pas à consulter notre site Internet [www.u-populaire-europeenne.com](http://www.u-populaire-europeenne.com) en choisissant le centre de Haguenau

### Effectifs

- Pour être ouvert, un cours doit comporter un minimum d'inscrits, variable selon les matières.
- En cas d'effectif restreint, l'Université Populaire se réserve le droit, soit d'annuler et de rembourser l'activité, soit de réduire le nombre de séances sans modification tarifaire

FASCUCULE COMPLET DISPONIBLE EN MAIRIE

DEPOT PNEUS

EN DECHETERIES

Suite au dernier comité directeur, voici les nouvelles conditions de collecte des pneus dans les déchèteries fixes du Smictom, à compter du 30/03/2017 :

Contact SMICTOM : 03.88.02.21.86

Les pneus VL ou deux-roues des particuliers sont acceptés dans les déchèteries fixes à raison de 4 pneus maxi par dépôt.

Les pneus des professionnels ne sont pas acceptés.

Les pneus sur jante ou ne répondant pas aux critères de la charte Aliapur sont facturés 5€ par pneu. Le nombre de pneus facturés est à enregistrer sur la carte de déchèterie par les gardiens.

Les communes peuvent déposer de plus grandes quantités de pneus dans le cadre des nettoyages de printemps ou sur demande spécifique auprès du Smictom. A ce jour, les dépôts de plus de 12 pneus ne sont pas acceptés à Ingwiller ni à Saverne, ils sont à effectuer à la déchèterie de Marmoutier.

En parallèle, nous diffuserons des outils de communication sur la reprise 1 pour 1 chez les fournisseurs de pneus. Dans le cadre de la charte Aliapur nous nous engageons à communiquer sur ce mode de collecte qui reste à privilégier.

## ACTUALITÉS



### Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

## Planifier, protéger et gérer

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal se poursuit pour chacun des deux anciens territoires.

Engagée un an avant la fusion des Communautés de Communes, il a été décidé de poursuivre la conception de deux documents distincts afin de ne pas retarder leur achèvement. Ces deux documents sont instruits en étroite coopération afin qu'ils soient cohérents et portent un projet de territoire homogène.

Le PLUi est l'outil qui permettra d'orchestrer les différents projets en cours d'étude en donnant une cohérence aux constructions, aménagements et équipements dans les 10 à 15 prochaines années.

### Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, un projet de territoire

Aujourd'hui nous habitons dans une commune, nous travaillons dans une autre, nous organisons nos loisirs et faisons nos courses dans une troisième... L'intercommunalité est devenue un territoire de vie à part entière. L'objectif d'un PLUi est de réaliser un projet commun tout en prenant en compte les spécificités de chaque commune.

En 2020, le PLUi de l'ancien Pays de la Petite Pierre et le PLUi de l'ancien Pays de Hanau remplaceront les documents d'urbanisme communaux actuels et s'appliqueront sur les 38 communes du nouveau territoire.

### Où en est-on ?

Le rapport de présentation (état des lieux et diagnostic) a été réalisé.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui définit le projet intercommunal et les priorités d'actions sera présenté aux habitants à l'automne prochain.

Dans un document d'urbanisme en cours d'élaboration, rien n'est fixé avant son approbation et les différents éléments qui le constituent sont appelés à évoluer. Ces projets seront soumis à l'avis de la population (réunions publiques et enquêtes publiques) et à l'avis des Personnes Publiques Associées (Etat, documents d'urbanisme supérieurs...).

### Bon à savoir

#### Comment puis-je contribuer et donner mon avis ?

- dans les registres prévus à cet effet au siège de la Communauté de Communes et en mairies,

- par courriel à l'adresse : [concertation-hanau@hanau-lapetitepierre.alsace](mailto:concertation-hanau@hanau-lapetitepierre.alsace) ou [concertation-petite-pierre@hanau-lapetitepierre.alsace](mailto:concertation-petite-pierre@hanau-lapetitepierre.alsace) en précisant l'objet : concertation PLUi.

lors des prochaines réunions publiques de présentation des PADD :

PLUi de l'ancien Pays de la Petite Pierre

Mercredi 27 septembre à 19h à Lichtenberg

Lundi 2 octobre à 19h à Erckartswiller

Vendredi 6 octobre à 19h à Lohr

PLUi de l'ancien Pays de Hanau

Vendredi 29 septembre à 19h à Neuwiller-lès-Saverne

Jedi 5 octobre à 19h à Obermodern

Lundi 9 octobre à 19h à Ingwiller

Jedi 19 octobre à 19h à Bouxwiller



### Contact :

David Ulbrich - Chargé de mission  
Aménagement, environnement et habitat  
Tél. 03 88 71 39 62  
[d.ulbrich@hanau-lapetitepierre.alsace](mailto:d.ulbrich@hanau-lapetitepierre.alsace)

# INFORMATIONS DIVERSES



Maison d'Assistants Maternelles



Le compromis idéal entre nourrice et crèche  
Des professionnelles de la Petite Enfance expérimentées, agréées par le Conseil Général  
Un accueil convivial et chaleureux dans un lieu sécurisé  
Une équipe disponible et dynamique !



Communauté de Communes  
**Hanau-La Petite Pierre**

**CENTRE NAUTIQUE HANAUTIC**  
Rue de Babenhausen - Bouxwiller  
tél. 03 88 71 38 38

**HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC**

	Période scolaire	Vacances scolaires	
		Petites vacances	Du 2 juillet au 3 septembre
Lundi	12h00-13h45 & 16h30-19h30	14h00-20h00	13h00-20h00
Mardi	12h00-13h45 & 16h30-21h00	14h00-21h00	13h00-21h00
Mercredi	14h00-19h30	14h00-20h00	13h00-20h00
Jeudi	12h00-13h45	14h00-20h00	13h00-20h00
Vendredi	14h00-21h00	14h00-21h00	13h00-21h00
Samedi	15h00-18h00	15h00-18h00	13h00-19h00
Dimanche Jours fériés	9h00-13h00 & 15h00-18h00	9h00-13h00 & 15h00-18h00	9h00-19h00

**Hanau-La Petite Pierre**



## Permis de conduire



Je fais ma demande de permis de conduire en ligne sur

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Service disponible pour l'ensemble des procédures relatives à une demande de permis de conduire



Une démarche en ligne pour un gain de temps et une procédure sécurisée ✓

**Vous souhaitez des services plus disponibles :**  
nous nous engageons à optimiser nos conditions d'accès en fonction de vos besoins



P RÉF ET DU BAS-RHIN

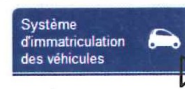
**Vous attendez un accueil plus attentif :**  
nous nous engageons à vous recevoir avec courtoisie et efficacité



## Immatriculation des véhicules

Vos démarches d'immatriculation en un clic sur le site de la préfecture du Bas-Rhin

[www.bas-rhin.gouv.fr](http://www.bas-rhin.gouv.fr)



Les démarches d'immatriculation suivantes sont à effectuer par télé-procédure :

- Changement d'adresse
- Déclaration de cession
- Demande de certificat de situation administrative (non-gage).



Pour effectuer les autres démarches relatives à l'immatriculation vous pouvez :

trouver le professionnel de l'automobile habilité pour traiter votre dossier près de chez vous



OU prendre un rendez-vous pour déposer votre dossier à la préfecture ou en sous-préfecture



**Vous souhaitez des services plus disponibles :**  
nous nous engageons à optimiser nos conditions d'accès en fonction de vos besoins



P RÉF ET DU BAS-RHIN

**Vous attendez un accueil plus attentif :**  
nous nous engageons à vous recevoir avec courtoisie et efficacité

